

AVEZAC-PRAT-LAHITTE (HAUTES-PYRÉNÉES)

Une déchiqueteuse pour l'association «Feux de tout bois»

Descriptif exploitation

- > Exploitation d'élevage en zone de Montagne
- > 50 vaches allaitantes de race Blonde d'Aquitaine
- > Production de brouillards et vente directe de viande (veaux sous la mère et engraissement de vaches)
- > SAU : 60 ha + estive communale
 - 3 ha de maïs et blé
 - le solde en prairie

A l'initiative de Gérard CAZAUBON, une association «Feux de tout bois», regroupant 4 agriculteurs, utilise une déchiqueteuse à bois subventionnée par la Communauté de Communes des Baronniees. Les plaquettes de bois produites alimentent les chaudières poly-combustibles des exploitations. Le projet à moyen terme est d'approvisionner la chaufferie d'une maison de retraite.



Données Techniques

La déchiqueteuse est une Nidal Biber3, achetée en 2008, utilisée avec un tracteur de 70 CV. Le diamètre de coupe maximal est de 18 cm.

Organisation de l'activité

- > Le bois est déchiqueté vert. Les plaquettes sont stockées à l'abri, au moins 6 mois, avant utilisation.
- > Le débit de chantier est 3 à 5 m³ /h, à deux personnes.
- > Chaque agriculteur utilise la déchiqueteuse 10 heures par an soit une production annuelle de 200 m³ de plaquettes forestières.
- > Seuls les haies et les bois en bordures de cours d'eau sont déchiquetés.

Utilisation par Gérard CAZAUBON :

- > Stockage des plaquettes dans un grenier aéré au-dessus de la chaudière.
- > Par un système de trappe, les plaquettes tombent directement dans la réserve de la chaudière (30 kW).
- > Gérard CAZAUBON utilise entre 40 m³ à 50 m³ de plaquettes de bois pour chauffer sa maison (environ 200 m²).

Données Economiques

Montant des investissements :

- > La déchiqueteuse : 17 100 € HT
- > La chaudière à bois : 8 000 € HT

Montant des aides :

100 % sur la déchiqueteuse

- > Communauté de communes : 30%
- > Conseil général : 20%
- > Conseil régional : 30%
- > Etat : 20%

MAIS ENCORE :

Dans le cadre de son agenda 21, la Communauté des Baronnies a engagé une démarche de valorisation énergétique de ses bois dans laquelle s'inscrit le projet de l'association « Feux de tout bois ».

Une convention de mise à disposition de la déchiqueteuse a été signée entre les agriculteurs et la communauté de communes. Elle garantit :

- l'entretien des chemins boisés,
- le chauffage individuel à la plaquette bois des adhérents.

et encourage :

- le projet de chauffage de la maison de retraite de Bourg de Bigorre,
- le développement économique durable du territoire en valorisant le bois plaquette en complément du bois bûche.

repères

quelques

1 MAP ~ 0,58 stères
1 m³ de bois plein ~ 2,5 MAP
1 MAP ~ 70l de fioul
1l de fioul = 10 kWh
MAP = m³ apparent

300 kWh/m² sont nécessaires pour chauffer une maison ancienne pas bien isolée.

80 kWh/m² pour une maison avec niveau réglementaire actuel d'isolation

50kWh/m² en bâtiment basse consommation

L'impact environnemental
Economie de 16 000 litres de fioul/an
Réduction d'environ 50 teq CO₂ / an
Entretien des haies et des bords de cours d'eau

Si c'était à refaire...

Gérard CAZAUBON insiste bien sur le fait qu'il s'agit avant tout de valoriser le bois issu des bordures des haies, des talus, en complément et non en concurrence du bois bûche.

La plaquette bois et l'association ont pour lui, un bel avenir dans les Baronnies. Deux agriculteurs souhaitent d'ailleurs rejoindre le groupe existant et un hangar collectif pour stocker la plaquette bois est en réflexion.

Le projet de l'association d'approvisionner en plaquettes la maison de retraite suit son cours. Pour l'agriculteur il pourrait être suivi par des actions en direction des particuliers.

L'avis des conseillers...

Une initiative intéressante qui peut, à moyen terme, déboucher vers une nouvelle économie locale qui devrait associer agriculteurs, collectivités et particuliers. Elle consolide déjà le revenu des agriculteurs utilisateurs de plaquettes.

Un partenariat réussi entre agriculteurs et collectivités mais difficilement reproductible. Un tel projet pourrait être cohérent en CUMA avec financements du PPE et la région Midi-Pyrénées.

Des informations complémentaires sur : <http://www.mp.chambagri.fr/Energies-a-la-ferme-6-fiches.html>

Contact

Chambre d'Agriculture
des Hautes-Pyrénées
Emmanuel JOURNAUX
Tél. : 05 62 34 66 74

e.journaux@hautes-pyrenees.chambagri.fr

Association « Feux de tout bois »

Communauté de Communes
des Baronnies

Partenaires

